

# Stage

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 9,0
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Composante : Droit et science politique
- > En savoir plus : <https://formations.parisnanterre.fr/catalogue-des-formations/master-lmd-05/droit-notarial-master-JWQE8lgA.html>

## Présentation

---

Un stage au sein d'un office notarial, d'une durée minimale de 195 heures/28 jours, doit être accompli au second semestre. Il se déroule en alternance : cours à l'université en début de semaine, stage en office les jeudis et vendredis. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un rapport, qui s'attache à développer des thèmes se rapportant directement à l'activité du stagiaire et soulevant des difficultés théoriques et pratiques particulières rencontrées au sein d'un ou plusieurs dossiers. Le rapport fait l'objet d'une soutenance.

## Évaluation

---

Le rapport de stage et sa soutenance sont évalués dans le cadre des épreuves d'admission.

## Contact(s)

### > Manuella Bourassin-bachmann

Responsable Formation initiale  
mbourass@parisnanterre.fr

### > Corine Dauchez

Responsable Formation initiale  
c.dauchez@parisnanterre.fr